



RDV Qualité: Santé et sécurité au travail

Février 2024

Service de prévention et soutien en santé organisationnelle

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 

Pourquoi faire de la prévention?

Gestion des risques en santé et sécurité au travail



Services
Soins

Coûts

Production
Efficacité

Attraction

Réputation de
l'établissement

Charge de travail

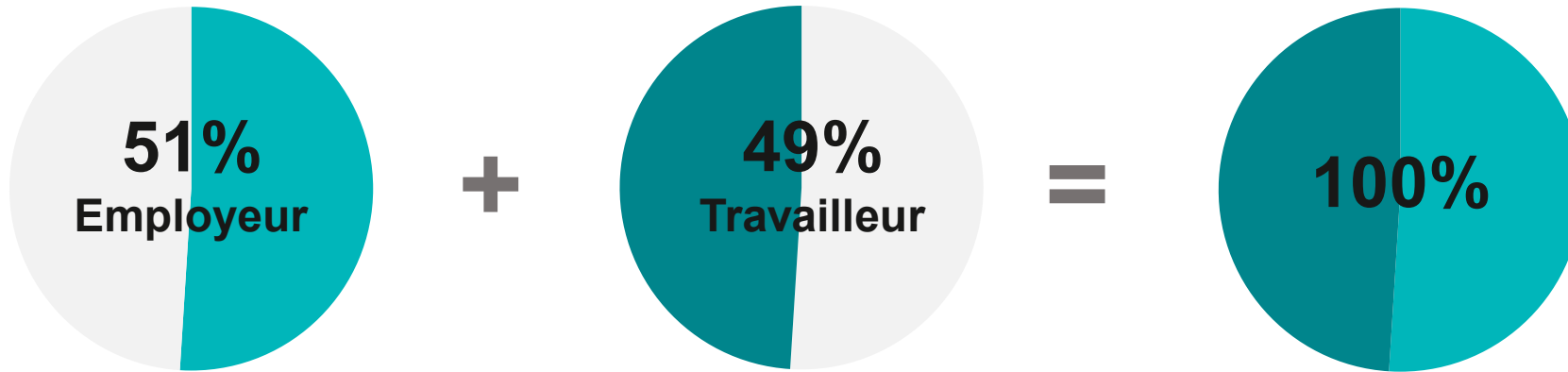
Rétention du
personnel

Satisfaction
Engagement
Mobilisation

Relations
Climat de travail

Santé et sécurité du travail

Responsabilité partagée



LSST Art. 51 Obligation de l'employeur :

Protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique et psychique des travailleurs.

LSST Art. 49 Obligation du travailleur :

Participer à l'identification et à l'élimination des risques.

Responsabilité partagée

La collaboration est le fondement de la prévention

Les risques en santé et sécurité du travail

Risques professionnels

Tout élément qui, seul ou combiné à d'autres, augmente la probabilité d'engendrer des effets négatifs sur la santé de la population exposée. (INSPQ, 2016)

Ergonomiques

Sécurité

Biologiques

Physiques

Chimiques

Violence

Psychosociaux

Facteurs qui sont liés à l'organisation du travail, aux pratiques de gestion, aux conditions d'emploi et aux relations sociales.

Exemples : Reconnaissance, autonomie décisionnelle, soutien du gestionnaire et des collègues, charge de travail, harcèlement, communication, clarté des rôles, civilité, etc.



Présence et retour au travail durable

Intranet Cadre

- [Cadre de référence sur le soutien et la réintégration au travail](#)
- [Grille de sujets à discuter pour la planification de la réintégration](#)

Intranet

- <http://s-intranetcemtl01/index.php?id=2083>



Références - Formations

[Politique réseau sur la gestion intégrée de la prévention, de la présence et de la qualité de vie au travail](#)

[Calendrier santé, sécurité et bien-être 2024](#)

- Formation gestionnaires:
 - Gestionnaire : leader de la prévention (ENA)
 - Déclarer c'est prévenir (ENA)
 - Programme de prévention des départs de gestion optimale des réintégrations (ENA)
- Formation des employés:
 - Principe pour le déplacement sécuritaire de personnes – volet théorique (ENA)
 - Formations en salles – Communiquez avec le service de formation et gestion des talents. (PDSP-ARS- Violence)
 - Formation Prévention de la violence disponible - déclinaisons différentes en fonction des besoins et réalité du milieu ciblé. Pour plus d'information, communiquer avec le service de formation et gestion des talents.



Contact et ressources

Contact

- Demandes d'intervention en prévention : Sante_prevention.cemtl@ssss.gouv.qc.ca
- Demande de soutien en santé organisationnelle : soutien.sante.organisationnelle.cemtl@ssss.gouv.qc.ca
- Plaintes de harcèlement : plaintes.harcelement.cemtl@ssss.gouv.qc.ca
- Présence et retour au travail durable: sante_gestion.cemtl@ssss.gouv.qc.ca

Ressources (Intranet)

- Ressources humaines - Santé et sécurité du travail
- Zone cadre – Outils de gestion
- Politiques et procédures : CIUSSS – documents organisationnels – Politiques et procédures – par direction (DRHCAJ)